



<https://bulletin.vals-asla.ch> · e-ISSN: 2813-7973 · p-ISSN: 1023-2044

Diémoz, F. (2014). Questions, méthodes et défis du plurilinguisme en Suisse. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 100, 23-34. <https://doi.org/10.5169/seals-978620>

Cet article est publié sous la licence *Creative Commons Attribution 4.0 International* (CC BY):
<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>



© Federica Diémoz, 2014

Questions, méthodes et défis du plurilinguisme en Suisse

Federica DIÉMOZ

Université de Neuchâtel

Centre de dialectologie et d'étude du français régional

Avenue du Peyrou 6, 2000 Neuchâtel, Suisse

Federica.Diemoz@unine.ch

La Suisse est un pays plurilingue et les Suisses sont polyglottes... C'est du moins ce qu'on entend souvent... Etat confédéré, où le principe de territorialité gère la diversité linguistique, la Suisse connaît en réalité des scénarios et des réalités sociolinguistiques très différents selon les quatre régions linguistiques et selon les différents contextes socioculturels pris en compte. Comme l'a explicité Werlen (2004), la Suisse quadrilingue n'existe qu'au niveau fédéral, au niveau des cantons et des communes le monolinguisme règne largement.

La situation sociolinguistique de la Suisse alémanique, déjà décrite par Weinreich (1953) et Ferguson (1959), a été qualifiée de "diglossie médiale" (Kolde 1981), où la répartition fonctionnelle entre les dialectes (parlés) et l'allemand standard de Suisse (écrit) passe surtout par une séparation entre codes oral et écrit. L'allemand standard de Suisse peut cependant être utilisé aussi à l'oral et les deux variétés se distinguent de l'allemand d'Allemagne.

Les résultats du recensement fédéral de la population 2000 (Werlen 2004) ont montré que cette situation semble se modifier au profit du dialecte qui occupe de plus en plus des domaines auparavant dévolus à l'allemand standard (en particulier l'école). En plus, et cela dépasse le modèle de la diglossie médiale simple, le dialecte fait son apparition dans des moyens de communication électroniques (courriel, chat, sms¹, etc.) et dans les médias (radio et presse écrite). Werlen a mis en relief d'autres aspects essentiels dans le choix linguistique, qui concernent le destinataire, l'oralité ou la littéralité, la distance ou la proximité, et qui peuvent expliquer l'emploi, par exemple, du suisse allemand dans les avis de décès. Pour ces différentes raisons, Werlen (1998) parle plutôt de bilinguisme asymétrique dans lequel les deux variétés (dialecte et allemand standard de Suisse) sont entièrement élaborées. On pourrait ainsi

¹ Le projet *sms4science* http://www.sms4science.uzh.ch/index_fr.html, qui étudie la communication par SMS et analyse les procédés linguistiques qu'elle met en jeu, illustre cette dynamique linguistique. Sur les 23'987 SMS analysés – recueillis lors d'un appel lancé dans toute la Suisse – 10'705 sont en dialectes alémaniques, 7'212 en allemand, 4'629 en français, 1'537 en italien et 1'133 en romanche.

dire que la fonction diglossique basse fergusonienne a été déjà abandonnée par le Schwyzertütsch qui se polarise davantage vers la variété haute.

Dans ce cadre linguistique riche et complexe, on s'interroge sur la place de l'allemand standard (d'Allemagne) qui occupe des domaines restreints (langue écrite à l'école, langue de certaines émissions télévisives). Werlen (2004) propose de soutenir davantage les projets d'acquisition précoce de l'allemand standard parlé et invite à une vraie réflexion sur la prise en compte des dialectes suisses allemands dans le système scolaire. Ces questions, qui ne font pas consensus, ont fait l'objet en 2011 d'une vive discussion suite à une initiative populaire zurichoise exigeant que le dialecte soit l'unique langue parlée dans les jardins d'enfants du canton. Ce débat est loin d'être apaisé. Mais on peut déjà se demander s'il s'agit d'un besoin identitaire, d'une volonté de valorisation de la première langue ou d'un phénomène de repli face à l'allemand. Il semblerait lié au sentiment d'insécurité linguistique que les Suisses allemands ressentent face à l'allemand d'Allemagne, sentiment qui pourrait être à l'origine d'une utilisation accrue de la variété dialectale.

Le rapport entre variétés linguistiques serait d'autre nature sur le territoire suisse romand, où les langues vernaculaires historiques – les parlers francoprovençaux et franc-comtois – ont pratiquement disparu: 16'000² personnes seulement ont déclaré parler un patois³ en famille lors du recensement fédéral de la population 2000. Pour ce qui est des attitudes des locuteurs envers les français⁴ en usage en Suisse romande, les études de Singy (1996, 2004) et Prikhodkine (2011, 2012) ont montré que les Suisses romands ont un comportement double: si d'une part ils ont un sentiment d'insécurité linguistique face à la norme hexagonale, d'autre part ils ont une propension à valoriser leur variété de français⁵.

Il est regrettable, ainsi, qu'il n'y ait aucun texte, dans le *Bulletin Suisse de linguistique appliquée*, faisant référence à la situation sociolinguistique de la

² Ce chiffre doit toutefois être utilisé avec prudence puisque les gens confondent facilement la variété régionale du français avec la langue locale historique.

³ Langues historiques de la Suisse romande, que les linguistes appellent francoprovençal ou franc-comtois, mais que les locuteurs valaisans et jurassien nomment communément "patois" sans connotation péjorative particulière.

⁴ La variété de français utilisée en Suisse romande n'est pas homogène, en effet: "de rares mais solides études ont montré qu'il n'existe pas de traits linguistiques communs à tous les régiolectes romands" (Singy 2004).

⁵ Les locuteurs tendent à déprécier les dialectalismes et les germanismes alors qu'ils légitiment les archaïsmes et les innovations. Il faut cependant préciser que ces tendances générales varient selon les catégories socio-professionnelles: les hommes appartenant aux "professions intermédiaires" valorisent les items endogènes dépréciés au contraire des femmes qui emploient les variantes légitimes. Cette tendance, selon la littérature concernant le "langage des femmes", répondrait à une attitude féminine à adopter les formes de la variété haute.

Suisse romande et concernant soit la variation du français soit le contact avec les dialectes⁶.

Pourtant, après une timide apparition dans les années 1980 (Knecht & Rubattel 1984), les études sociolinguistiques ont connu un développement important dans les années 1990 en Romandie et ont montré l'intérêt d'étudier la variation interne à la Suisse romande.

S'il n'existe pas, à l'heure actuelle, d'étude sociolinguistique recouvrant toute la Suisse romande, on dispose d'études ciblées axées sur les attitudes des locuteurs envers le français en usage en Suisse romande (Singy 1996, 2004), sur la variation lexicale interne à la Romandie et les dynamiques normatives (Manno 1994, 2004; Prikhodkine 2011, 2012), sur les différentes prononciations et la prétendue lenteur de parole des Suisses romands (Schwab, Dubosson & Avanzi 2012).

Par ailleurs, depuis quelques années, on assiste dans le canton du Valais à une importante prise en compte politique et institutionnelle du patrimoine linguistique et culturel francoprovençal. La rupture dans la transmission des langues traditionnelles, au cours du XX^e siècle, suscite un processus de sauvegarde. L'année 2011 a marqué un tournant vers une certaine "reconnaissance officielle" des parlers valaisans, notamment par la création de la *Fondation pour le développement et la promotion du patois francoprovençal en Valais*⁷. Si l'action patrimoniale dans ce canton est en train de modifier les attitudes envers le patois (Maître & Matthey 2004; Diémoz & Reusser Elzingre 2014), le défi sera de voir si la niche identitaire et affective qu'il occupe actuellement pourra assurer des usages et des fonctions linguistiques complémentaires dans la communauté bi-plurilingue (en particulier par les "nouveaux locuteurs" de patois).

De plus, pour les parlers francoprovençaux de la Suisse, l'exigence d'une langue écrite de référence commence à se faire sentir, surtout pour les relations avec les instances politiques⁸. Pour que les langues historiques et

⁶ À ce propos, même si la présence dialectale en Suisse romande est dérisoire, nous sommes convaincus que les dynamiques sociolinguistiques méritent d'être étudiées, en particulier à la lumière des événements de politique linguistique qui sont évoqués dans cette contribution.

⁷ Créée par l'Etat du Valais et la Fédération Cantonale Valaisanne des Amis du Patois, la Fondation, qui fait suite et prolonge les activités du Conseil du patois institué en 2008 par le Conseil d'Etat, se propose de développer un concept et un plan d'action pour valoriser le patrimoine que constitue le francoprovençal en Valais. De nombreux matériaux ont ainsi été réalisés (livres/BD, CD), en particulier la méthode pédagogique *EOLE et patois. Éducation et ouverture aux langues patrimoniales* (EOLE 2012 http://www.irdp.ch/eole/eole_patois/index.html) qui contient des activités didactiques en lien avec différents patois francoprovençaux et oïliques et avec le français régional.

⁸ Autour de cette thématique, une journée consacrée aux "Langues minoritaires en Suisse: entre droits et promotion de la diversité" a été organisée à Berne, en décembre 2013, par la *Direction du droit international public* et l'*Office fédéral de la culture* pour célébrer le 50^e anniversaire de l'adhésion de la Suisse au Conseil de l'Europe.

vernaculaires de la Suisse – caractérisées par une extraordinaire variété interne et une absence de standardisation – soient reconnues dans la Charte européenne des langues moins répandues, une planification de la normalisation devrait avoir lieu, ce qui comporte inévitablement une série de compromis et difficultés.

Une telle planification a eu lieu dans le canton trilingue des Grisons, et la question, épineuse, de l'élaboration d'une norme écrite unifiée a été illustrée par l'article de Gross (1999) pour le rhéto-romanche. Le *Rumantsch Grischun* (R.G.), créé en 1982, est une langue écrite de compromis qui doit servir pour les cinq variétés régionales. En 1992, un sondage sociolinguistique réalisé auprès de la population romanche domiciliée dans le canton des Grisons a mis en évidence une acceptation partielle du R.G., sa fonction essentiellement écrite et son rôle complémentaire par rapport aux idiomes parlés. En 1996, le gouvernement grison a ainsi reconnu au R.G. le statut de langue officielle qui est utilisée pour s'adresser à l'écrit à l'ensemble de la population, alors que les différentes variétés – dont la pratique diminue – continuent à être employées à l'oral⁹. Adopté en 2007 comme langue d'enseignement, le R.G. rencontre toutefois certaines résistances pratiques et psychologiques parmi la population (Soler 2004) et il est difficile de savoir s'il pourra renforcer la présence du romanche ou si, au contraire, il l'affaiblira.

Dans l'aire alpine, depuis les années 1990, un projet similaire de planification linguistique, qui rencontre lui aussi une série d'obstacles, est en cours de réalisation pour les parlers ladins des Dolomites (Bauer sous presse) afin qu'une nouvelle langue écrite, le *Ladin Dolomitan*, soit adoptée et puisse être représentative de tous les dialectes ladins sans toutefois remplacer les idiomes écrits existant *in loco* ni supplanter les dialectes parlés.

Une autre situation de contacts et dynamiques linguistiques est présentée pour le Tessin par Moretti & Bianconi (1993). C'est en particulier le contact et l'alternance codique entre l'italien et le dialecte qui sont décrits et le constat qu'à partir des années 1980 l'italien a connu une expansion sociolinguistique au détriment du dialecte. D'une situation de diglossie on serait passé à une situation de dilalie (Berruto 1987) où la langue H (high) occupe de plus en plus des domaines tels que la sphère personnelle, autrefois réservés à la variété L (low)¹⁰. En effet l'italien (H) est transmis comme langue maternelle et le dialecte est moins stigmatisé en tant que variété L.

⁹ La pratique dialectale est en recul; selon le recensement de 2000, environ 60'000 personnes en Suisse parlent le romanche, ce qui correspond à 0.8% de la population totale. En 1880, dans le canton des Grisons, la population romanchophone était majoritaire alors qu'aujourd'hui elle n'est plus qu'une minorité (environ 20%).

¹⁰ Cette situation de dilalie a été observée en Suisse romande pour la communauté francoprovençale d'Évolène où la pratique dialectale, tout en s'étant maintenue jusqu'à nos jours, a perdu des domaines d'emploi en faveur du français; voir Maître 2003.

Aux différents contextes sociolinguistes des régions suisses s'ajoute la question plus générale du rôle et des fonctions de l'anglais dans la Confédération. On ne traitera pas ici du *franglais* (pour une synthèse voir Zanola 2008) ni de la présence de l'anglais dans la publicité (Bonhomme 2003; Cheshire & Moser 1994).

Selon l'étude d'Andres & Watts (1993), tout en étant la langue la plus employée sur le lieu du travail après la langue territoriale du canton (selon les données 2012 de l'Office fédéral de la statistique), l'anglais ne joue pas en Suisse le rôle de langue véhiculaire (et moins encore celui de "lingua franca"). De plus, l'hypothèse de Graddol (1997) selon laquelle la Suisse est un des vingt pays au monde où l'anglais changerait son statut de langue étrangère (EFL) à langue seconde (ESL) ne s'est pas vérifiée (Mussoni 2014). La perception de la réalité à l'égard de l'anglais – langue certes prestigieuse et très utile pour les Suisses¹¹ – semble ainsi faussée par l'image mythique que l'on a de cette langue (Andres & Watts 1993).

Dans le domaine de l'éducation, en été 2014, la décision des cantons de Nidwald et de Thurgovie de renoncer à l'enseignement du français à l'école primaire en faveur de l'anglais a déclenché de fortes réactions. La Loi fédérale sur les langues nationales et la compréhension entre les communautés linguistiques (loi 441.1 du 5 octobre 2007) prévoit que, au terme de la scolarité obligatoire, l'élève ait des compétences dans une deuxième langue nationale au moins ainsi que dans une autre langue étrangère. La question plus générale ainsi posée est de savoir si l'enseignement des langues nationales est nécessaire à la cohésion nationale¹² et si l'anglais ne constitue pas une menace. Le débat est loin d'être clos et les avis divergent. Le monde politique est partagé entre la volonté de maintenir un lien fort entre les régions linguistiques et celle de prendre en compte l'utilité et le prestige de l'anglais.

Le souhait d'Andres & Watts de se pencher davantage sur les questions de compréhension des autres langues officielles suisses plutôt que de se focaliser sur l'anglais ne semble guère avoir été suivi...

Pour conclure, nous pouvons souligner que les auteurs de cette section ont soulevé certains aspects méthodologiques – trop souvent négligés dans les recherches – qui mériteraient des réflexions plus poussées. D'une part, il serait nécessaire de préciser davantage les questions linguistiques à soumettre lors de toute enquête linguistique ou lors des recensements

¹¹ Voir les travaux réalisés dans le cadre du PNR 56 "Diversités des langues et compétences linguistiques en Suisse" (2005-2010).

¹² Un sondage effectué auprès des parlementaires fédéraux (RTS, 6 octobre 2014) sur l'apprentissage des langues nationales en Suisse a montré que 62% d'entre eux seraient favorables à une intervention de la Confédération afin d'empêcher la suppression du français dans les écoles primaires du canton de Thurgovie. Il faut toutefois rappeler que ce sont les cantons qui sont responsables de l'éducation.

fédéraux¹³. Werlen déplore de son côté que les chiffres du recensement 2000 ne permettent pas de connaître les pratiques réelles des Suisses allemands: on ne sait pas dans quel contexte ils utilisent le dialecte et l'allemand standard étant donné que les questions ne portaient que sur la langue "qui est parlée régulièrement".

D'autre part, il serait souhaitable qu'une plus grande attention soit portée à la formulation des questions. Andres & Watts ont mis en évidence les phénomènes de stigmatisation qui peuvent se cacher derrière certaines questions, qui semblent suggérer d'emblée les réponses. Il est bien connu que le prestige d'une langue et les sentiments d'insécurité linguistique ont des conséquences lourdes sur les représentations linguistiques des locuteurs: une grande attention méthodologique est ainsi nécessaire dans la réalisation des enquêtes de terrain.

Dans une réalité de contacts de langues, trop souvent la thématique du multilinguisme véhicule des connotations plutôt négatives telles que "le problème du multilinguisme", "la guerre du dialecte". Ne serait-il pas plus intéressant de parler de défis?

RÉFÉRENCES

- Bauer, R. (sous presse). L'élaboration du Ladin Dolomitan et l'apport de la dialectométrie. In: R. Champrétavy (éd.), *La géolinguistique dans les Alpes au XXI^e siècle: méthodes, défis et perspectives*. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales "René Willien", Saint-Nicolas, 23 novembre 2013, Aoste.
- Berruto, G. (1987). Lingua, dialetto, diglossia, dilalia. In: G. Holtus & J. Kramer (éds.), *Romania e Slavia Adriatica. Festschrift für Žarco Muljačić* (pp. 57-81). Hambourg: Buske.
- Bonhomme, M. (2003). Les fonctions de l'anglais dans la publicité suisse. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 77, 1-16.
- Cheshire, J. & Moser, L.-M. (1994). English as a cultural symbol: the case of advertisements in French-speaking Switzerland. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 15, 451-469.
- Diémoz F. & Reusser-Elzingre A. (2014). Représentations linguistiques dans deux régions de Suisse romande (Jura et Valais). De la pratique du parler à la mise en patrimoine. In: J. Bondaz, F. Graezer Bideau, C. Isnart, & Leblon, A. (éds.), *Les vocabulaires locaux du "patrimoine". Traductions, négociations et transformations* (pp. 205-224). Freiburger Sozialanthropologische Studien/Freiburg Studies in Social Anthropology/Etudes d'Anthropologie Sociale de l'Université de Fribourg Bd. 42.
- Ferguson, C. A. (1959). Diglossia. *Word*, 15, 325-340.
- Graddol, D. (1997). *The future of English? A guide to forecasting in the popularity of the English language in the 21st century*. The British Council.

¹³ À ce sujet, l'*Organisation Internationale de la francophonie* (OIF) a organisé en octobre 2014 un séminaire international consacré uniquement aux questions méthodologiques d'observation de la langue française. Parmi les questions traitées, nous relevons les formulations des questions lors des recensements, les choix terminologiques à opérer (langue maternelle ou langue première), etc.

- Knecht, P., Rubattel, C. (1984). A propos de la dimension sociolinguistique du français en Suisse romande. *Le français moderne*, 52, 138-150.
- Kolde G. (1981). *Sprachkontakte in gemischtsprachigen Städten. Vergleichende Untersuchungen über Voraussetzungen und Formen sprachlicher Interaktion verschiedensprachiger Jugendlicher in den Schweizer Städten Biel/Bienne und Fribourg/Freiburg*. i. Ue. Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik, Beihefte, 37. Wiesbaden: Steiner.
- Maître, R. (2003). La Suisse romande dilalique. *Vox Romanica*, 62, 170-181.
- Maitre, R. & Matthey, M. (2004). Le patois d'Evolène, dernier dialecte francoprovençal parlé et transmis en Suisse. In: J.-M. Eloy (éd.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique* (pp. 375-390). Actes du colloque internationale réuni à Amiens, 21-24 novembre 2001, volume II. Paris: L'Harmattan.
- Manno, G. (1994). *Le français non conventionnel en Suisse romande: étude sociolinguistique menée à Neuchâtel et à Genève*. Berne: Peter Lang.
- Manno, G. (2004). Le français régional de Suisse romande à l'aube du XXI^e siècle: dérégionalisation ou dédialectalisation? In: A. Coveney, M.-A. Hintze & C. Aub-Buscher (éds.), *Variation et francophonie, Sémantiques* (pp. 331-357). Paris: L'Harmattan.
- Mussoni, M.T. (2014). *L'inglese in Svizzera: una nuova varietà nazionale di inglese?* Tesi di laurea magistrale inedita. Università degli Studi di Bologna.
- Singy, P. (1996). *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Paris: L'Harmattan.
- Singy, P. (2004). *Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique*. Berne: Peter Lang.
- Schwab, S., Dubosson, P. & Avanzi, M. (2012). Étude de l'influence de la variété dialectale sur la vitesse d'articulation en français. *Actes des 29^{èmes} journées d'étude sur la parole (JEP'2012), Grenoble*, 521-527.
- Soler, C. (2004). Le Rhéto-Romanche en Suisse. Bilinguisme et diglossie: problèmes et propositions. *Education et Sociétés Plurilingues*, 16, 15-26.
- Weinreich, U. (1953) *Languages in contact, findings and problems*. New York: Linguistic Circle of New York [Reprint: (1963) The Hague: Mouton de Gruyter].
- Werlen, I. (1998). Mediale Diglossie oder asymmetrische Zweisprachigkeit? Mundart und Hochsprache in der deutschen Schweiz. *Babylonia*, 1, 22-35.
- Zanola, M. T. (2008). Les anglicismes et le français du XXI^e siècle: la fin du franglais? *Synergies Italie*, 4, 87-96.